

Berne, 11 mai 2010

Conférence de Presse : Initiative des bourses

---

La Suisse possède un système de formation tout à fait particulier qui la met à part des autres pays européens. Comme l'apprentissage est bien organisé, il attire beaucoup de jeunes. En revanche les Hautes Ecoles attirent une proportion de chaque classe d'âge bien inférieure à celle des autres pays. Beaucoup de jeunes qui pourraient ou voudraient se diriger vers ces écoles ne le peuvent faute de moyen familiaux. La formation en université ou en HES n'exploite donc pas toute les ressources en matière grise du pays dont on se complait à dire qu'elle est notre seule ressource.

Simultanément des obstacles financiers sont dressés contre les candidats étrangers. Les ambassades ne leurs accordent des visas d'étudiants que dans la mesure où ils font preuve de ressources qui vont de vingt à trente mille francs par an, sous prétexte que cela constitue un minimum pour vivre en Suisse. Or les bourses accordées aux étudiants suisses sont loin d'atteindre toujours ou jamais de tels montants.

Consciemment ou non, la gestion des ressources humaines en formation supérieure s'apparente donc à une sélection par l'argent plutôt que par les capacités ou la volonté de travail. Pour parler clairement c'est réserver l'enseignement supérieur aux rejetons des familles aisées. Ceci constitue non seulement une inégalité de traitement mais aussi un gaspillage de ressources intellectuelles. La Suisse ne peut maintenir son niveau de vie parmi les plus élevés au monde que par le développement d'une économie de pointe que ce soit en technique, en médecine ou en finances. La politique actuelle du pays se caractérise donc par une absence de clairvoyance et de coordination. C'est le prix à payer pour l'inexistence d'un Département fédéral de la formation et de la recherche. Aucun autre pays au monde ne s'en dispense tandis que la Suisse se contente de l'article constitutionnel selon lequel Confédération et cantons sont responsables conjointement. La situation actuelle en matière de bourses démontre que cette responsabilité n'est pas assumée.

Jacques Neiryck

Conseiller national PDC

Professeur honoraire EPFL